



Commune
de
MAZAMET

Extrait du Registre des Délibérations du C

Envoyé en préfecture le 15/07/2026

Reçu en préfecture le 15/07/2026

Publié le 15/07/2026



ID : 081-218101632-20260708-2026_DEL98-DE

Séance du 8 JUILLET 2026

2026 / 05 / 19

Le Conseil Municipal, convoqué par Monsieur le Maire, s'est réuni dans le lieu ordinaire des séances au nombre prescrit par la Loi, sous la présidence de Monsieur Olivier FABRE, Maire.

Conseillers Municipaux

EN EXERCICE	: 33
PRESENTS	: 28
REPRESENTES	: 04
ABSENT	: 01
VOTANTS	: 32

Date de Convocation : 2 JUILLET 2026

Date d'Affichage : 2 JUILLET 2026

Secrétaire de Séance : Dolorès ISSA

Étaient présents :

FABRE Olivier, MAUREL Agnès, ASSÉMAT Christophe, ALBERT Corine, BANCAL Philippe, ISSA Dolorès, CÈNES Frédéric, ESTRABAUD Josiane, CAUQUIL Fabrice, BERBESSOU Michel, MARTIN Christophe, BRIANT Jean-Michel, PÉNÉLA Wilfried, BEZIAT Philippe, BERNARD Céline, CÈNES Alexandre, TOURNAIRE Christelle, LE COZ Carole, GOMEZ-MONTERO Rachel, CROSES Dominique, LE BOZEC Sylvie, NICOLAS Lionel, LAVAL Amandine, BOUMELID Sonia, SÉNÉGATS David, SÉNÉGAS Sophie, DURAND Christian, HUGONNET Odile.

Étaient représentés :

ARMÉRO Séverine par ESTRABAUD Josiane
KERBORIOU-GUIRAUD Marie-José par FABRE Olivier
BAILOT Cédric par David SENEGATS
ILIESCU Razvan par ASSEMAT Christophe

Était absente :

FABRE Marie

OBJET : Délégation de pouvoir – Adoption des décisions prises

Rapporteur : Monsieur le Maire

Le Conseil Municipal,

VU l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Dans le cadre de la délégation de
délibération du 22 Avril 2026 ont été signés les arrêtés et décisions
suivantes :

- Modification de la régie de recettes des droits de place ;
- Décision budgétaire n°1 portant virement de crédits de chapitre à chapitre d'un montant de 5 000 € ;
- Indemnité d'assurance d'un montant de 2 661,20 € proposée par AXA France correspondant au règlement d'un sinistre d'incendie Cité des Châtaigniers du 31 Mars 2026 ;
- Avenant n°2 d'un montant de 1 648,80 € TTC au marché avec l'entreprise Chevrin Geli dans le cadre des travaux de restauration des abat-sons du Temple neuf ;
- Décision budgétaire n°2 portant virement de crédits de chapitre à chapitre d'un montant de 60 000 € ;
- Avenant n°1 au marché avec la Société IB2M ayant pour objet la cession de la part de marché au profit de l'entreprise EGIS Bâtiment Sud dans le cadre d'une mission BET/Structure relative à la construction du gymnase multisports ;
- Liste des décisions relatives à l'exercice des préemptions urbaines pour la période d'avril à juin 2026

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Dolorès ISSA



Olivier FABRE

*Acte télétransmis en Sous-Préfecture
Et certifié exécutoire le*

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication